



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 20 juin 2014

N° 555



Société

Jeux d'argent : 0,8 % de la consommation des ménages Un joueur mise en moyenne environ 2 000 euros par an

Un jeu d'argent et de hasard, explique l'Insee ⁽¹⁾, est un jeu payant avec une espérance de gains où le hasard prédomine sur l'habileté et les combinaisons de l'intelligence pour l'obtention du gain. On distingue le jeu de hasard pur, comme les machines à sous, la roulette, les jeux de tirage (loterie, tombola) ou de grattage ; et le jeu de hasard raisonné, déterminé en fonction d'événements passés et de probabilités, comme avec les paris hippiques, les paris sportifs, les jeux de cercle (jeux de cartes). En 2012, en France, les ménages ont parié 46,2 milliards d'euros dans les jeux d'argent.

Le réel coût pour les ménages, si l'on déduit les gains, s'élève à 9,5 milliards d'euros. La mise moyenne par joueur s'élève ainsi à près de 2 000 euros par an, pour une dépense, nette des gains perçus, de l'ordre de 400 euros. Dans la consommation des ménages en France, la part des dépenses consacrées aux jeux est passée de 0,6 % en 1990 à 0,9 % en 2004, et elle s'est stabilisée à 0,8 % en 2012.

Avant 2010, le secteur des jeux s'organisait autour de trois grands pôles : la Française des jeux (FDJ), le Pari mutuel urbain (PMU) et les casinos. L'activité de la FDJ et du PMU a été très dynamique entre 2000 et 2012 ; celle des casinos s'est essouffée à partir de 2007. L'autorisation de jouer légalement en ligne, depuis juin 2010, n'a pas modifié l'équilibre et la hiérarchie du secteur des jeux d'argent : les jeux en ligne ne représentent qu'une faible part du marché en 2012. Après des débuts très prometteurs, observe l'Insee, leur croissance est devenue atone. Seuls les paris sportifs restent attractifs grâce au football et, dans une moindre mesure, au tennis.

Plus précisément, la FDJ et le PMU concentrent 71 % de l'activité si l'on prend en compte le produit brut des jeux (différence entre les mises des joueurs et leurs gains). Les casinos réalisent 24 % de l'activité et les jeux en ligne 5 % (hors activités en ligne menées par la FDJ ou le PMU).

13 adultes sur 1 000 sont des joueurs « excessifs »

Selon le Baromètre santé 2010 de l'Inpes-OFDT ⁽²⁾, un joueur sur quatre est un joueur actif, c'est-à-dire qu'il joue plus de 52 fois par an ou mise plus de 500 euros dans l'année. En moyenne, les joueurs actifs sont nettement plus souvent des hommes (15,7 % contre 8,9 % de femmes), plus âgés (47 ans en moyenne) et moins diplômés que la population totale. Toutefois, concernant les jeux en ligne, la clientèle est plus jeune et plus diplômée que la moyenne. En outre, la prévalence du jeu problématique toucherait 10,8 % des joueurs actifs, soit 1,3 % de la population adulte. Cette pratique à risque ou excessive concerne également davantage les hommes que les femmes. Les joueurs concernés sont en moyenne plus jeunes et moins aisés que les autres joueurs.

Enfin, l'Insee souligne que les pratiques de jeux en France sont très différentes de celles des autres pays européens. En effet, les pratiques de jeux reposent sur des cadres réglementaires et des habitudes qui varient d'un pays à l'autre. En France, les casinos ont ainsi un poids plus important que dans les autres pays européens et représentent 30 % du produit brut des jeux des casinos de l'Union européenne.



⁽¹⁾ – Eric Rakedjian et Marina Robin, « Les jeux d'argent en France », Insee, *Insee Première* n° 1493 d'avril 2014 (quatre pages).
⁽²⁾ – Institut national de prévention et d'éducation pour la santé – Observatoire français des drogues et des toxicomanies.



La France est le pays de l'Union européenne avec la plus forte espérance de vie à 65 ans

L'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter dans les pays européens principalement sous l'effet de la baisse de la mortalité aux âges élevés, rappellent Jean-Marie Robine (Institut national de la santé et de la recherche médicale – Inserm) et Emmanuelle Cambois (Institut national d'études démographiques – Ined) dans *Population & Sociétés* n° 499 d'avril 2013. Mais, s'interrogent-ils, les années gagnées sont-elles en bonne santé, ou en état dépendance et avec des handicaps ?

Les deux chercheurs soulignent que la question est importante tant pour l'organisation des soins et des services à la personne que pour des enjeux sociaux et économiques (emploi des « seniors », âge de départ à la retraite...).

Un dispositif d'enquêtes auprès des populations de l'Union européenne, coordonné par Eurostat, permet dorénavant de recueillir des données sur la santé à travers trois questionnements, en l'occurrence sur les limitations d'activités, la déclaration des maladies chroniques, enfin la santé perçue. Les deux chercheurs précisent que les données obtenues comportent une part de subjectivité, « liée à la perception de la santé qui peut varier d'un pays à l'autre et dont il faut tenir compte dans ce type d'études ». Au demeurant, les données apportent un éclairage essentiel, par exemple sur les évolutions au cours du temps selon le sexe et le pays.

La France bénéficie de l'espérance de vie à 65 ans la plus élevée de toute l'Union européenne, tant pour les femmes (23,2 années) que pour les hommes (18,7).

Espérance de vie à 65 ans sans limitation d'activité

Voici la question qui est posée : « Êtes-vous limité à cause d'un problème de santé, depuis au moins six mois, dans

les activités que les gens font habituellement ? »

D'un pays à l'autre, l'espérance de vie varie pour les femmes de 14,7 années à 2,8 ; et pour les hommes, de 13,6 années à 3,3. L'espérance de vie la plus élevée est celle de Suède, et la moins élevée est celle de Slovaquie. Pour la France, elle est de 9,8 années pour les femmes et de 8,9 pour les hommes.

Espérance de vie à 65 ans sans maladie chronique

Les enquêteurs demandent : « Avez-vous une maladie ou un problème de santé chronique ? » L'espérance de vie pour les femmes est de 7,8 années tant en France que dans l'Union européenne. Le Danemark et le Luxembourg ont les espérances de vie les plus élevées (11,4). L'Estonie est au dernier rang (3,4). Pour les hommes, l'espérance de vie est de 6,3 années en France, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne pour l'Union européenne (7,0). On retrouve le Danemark et le Luxembourg aux premiers rangs ; l'Estonie au dernier.

Espérance de vie à 65 ans en bonne santé perçue

La question posée est très simple : « Comment est votre état de santé en général ? » Les résultats français (7,6 années pour les femmes et 6,9 pour les hommes) sont supérieurs à la moyenne européenne (6,6 années dans les deux cas). La Suède a là également l'espérance de vie la plus élevée (respectivement 12,4 et 11,4) ; à l'opposé, on trouve la Lituanie.



Pays	Espérance de vie à 65 ans en 2008-2010...							
	totale		sans limitation d'activité		sans maladie chronique		en bonne santé perçue	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femmes	Homme	Femme	Homme
France	23,2	18,7	9,8	8,9	7,8	6,3	7,6	6,9
UE 27	20,9	17,4	8,6	8,4	7,8	7,0	6,6	6,6
Max.	23,2	18,7	14,7	13,6	11,4	10,7	12,4	11,4
Min.	16,9	13,2	2,8	3,3	3,4	3,5	1,0	1,2



« Il n'est pas inutile de nous souvenir que nous avons cru, des siècles et des siècles durant, que notre Terre trônait au centre de l'Univers. Ce ne fut pas rien d'apprendre que c'est elle qui gravite autour du Soleil, et non le contraire. Ce ne fut une autre chose encore de réaliser que ce même Soleil n'était qu'une étoile ordinaire, modeste à tous égards, orbitant elle aussi en banlieue d'une galaxie comme il en existe des milliards. Puis, plus récemment, une autre encore de découvrir que d'autres planètes que celles de notre système solaire gravitaient autour d'autres étoiles (les exoplanètes) ».

« Aujourd'hui habitables, demain habitées ? » (avant-propos), *Science & Vie* de février 2014. Dossier à lire : « Voie lactée : 9 milliards de planètes habitables ! » (pages 48 à 64).